

2 juin 2016

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE



Amitié
Martignas - Foundiougne

R E G I O N



AQUITAINE

EN AQUITAINE & EN AVANCE



Bienvenue à tous

Ordre du jour AGE

- Présentation et vote d'approbation de modification des statuts de l'association.
 - *Création de la fonction de Président d'honneur*

Modification article 5 membres de l'association Création de la fonction de président d'honneur

c) Membres d'honneur : personnes physiques ou morales, ils sont acceptés par le conseil d'administration sur proposition du bureau pour leurs actions significatives au profit de l'association. Ils doivent adhérer aux présents statuts et sont dispensés de cotisation. Ils ne peuvent pas se présenter en tant que candidat lors de l'élection du conseil d'administration de l'association

Les membres fondateurs de l'association sont nommés membres d'honneur. Ils gardent la possibilité de devenir membre actif sur simple demande de leur part, auquel cas ils perdent la qualité de membre d'honneur. La liste des membres d'honneur est ainsi révisée lors de chaque assemblée générale si nécessaire.

d) Président d'honneur : personne physique ou morale, il est désigné par le conseil d'administration sur proposition du bureau pour son engagement significatif au sein du bureau de l'association. Il doit adhérer aux statuts et est dispensé de cotisation. Il est membre du CA et du bureau sans voix délibérative.

Le nombre de président d'honneur n'est pas limité

Modification article 10 composition du conseil d'administration

Article 10

Conseil d'administration

L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé au maximum de 22 membres. Ce conseil est, composé de membres actifs, au nombre maximum de 20 et de 2 membres de droits représentant la municipalité de Martignas sur Jalle, désignés par leurs pairs.

Les membres actifs sont élus au conseil d'administration lors de l'Assemblée Générale par un vote à bulletin secret pour une durée de 2 ans.

En cas de vacance, le conseil d'administration pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif, lors de l'assemblée générale suivante.

Tous les membres élus du Conseil d'Administration sont rééligibles. Toutes les fonctions des membres du Conseil d'Administration sont bénévoles.

Le ou les présidents d'honneur siègent au CA sans participer aux votes.

Modification article 12 composition du bureau

g) un(e) responsable logistique

Ce bureau est complété d'un(e) représentant(e) de la municipalité désigné par le conseil municipal.

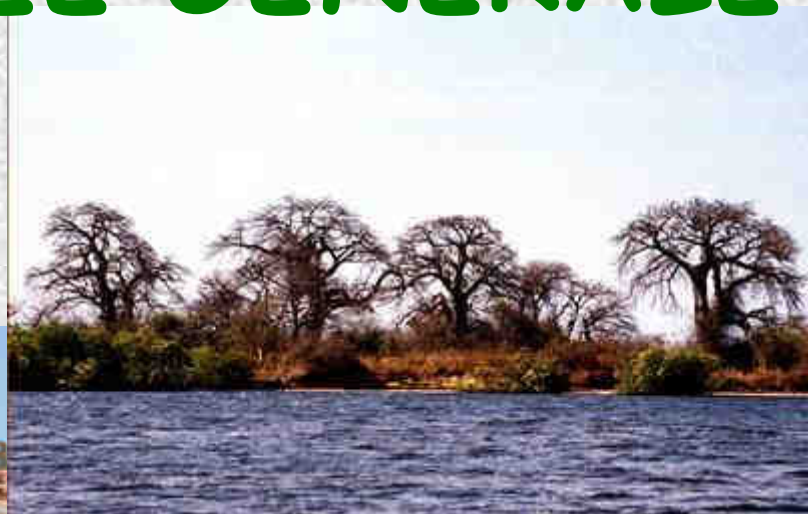
Le ou les présidents d'honneur siègent au bureau sans participer aux votes.

Les membres élus du bureau sortant sont rééligibles.

Le bureau se réunit une fois au moins tous les trois mois, et, a minima avant chaque conseil d'administration, sur convocation du Président.

2 juin 2016

ASSEMBLEE GENERALE



Bienvenue à tous

Ordre du jour

- Rapport moral 2015
- Rapport financier 2015 et approbation des comptes
- Vote cotisation 2016
- Intervention du Maire
- Présentation activités des commissions
- Projets 2016
- Questions diverses



Bilan 2015

BATIK

Bilan au 31/12/2015

	ACTIF	PASSIF
REPORT EXCEDENT années antérieures		8636,98
SOCIETE GENERALE	10138,83	
CNCAS KAOLAK	3319,00	
CAISSE	1019,19	
VEOLIA		5130,00
EXCEDENT 2015		710,04
	14477,02	14477,02

Compte de résultat 2015

	CHARGES		PRODUITS
ABONNEMENT	131,04 €	COTISATIONS ADHERENTS	490,00 €
ASSURANCE	90,22 €	SUVENTION MAIRIE	1 300,00 €
MATERIEL	403,98 €	VIDE GRENIER , MARCHES	150,51 €
FRAIS DE REUNIONS	21,88 €	DONS	1 791,29 €
PARTICIPATION voyage delegation Foundiou	1 100,00 €	VENTE DVD	540,00 €
ECOLES part recettes DVD	220,00 €	PARTICIPATION triathlon	328,00 €
ACHAT DVD	31,40 €		
SEJOUR SADA	1 237,00 €		
SOIREE	204,24 €		
PRESTATIONS DIVERSES FOUNDIOUGNE	300,00 €		
FRAIS BANQUE FOUNDIOUGNE	150,00 €		
EXCEDENT RECETTES	710,04 €	EXCEDENT DEPENSES	
	4 599,80 €		4 599,80 €

Budget prévisionnel 2016

Dépenses		Recettes	
Intitulé	Montant en €	Intitulé	Montant en €
ACHATS	350,00 €	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 550,00 €
Fournitures de bureau	150,00 €	Publicité	
Achats de marchandises		Cotisations et adhésions	600,00 €
Manifestations (stages, tournois)	200,00 €	Participation adhérents	
Autres achats		Dons	200,00 €
SERVICES EXTERIEURS	100,00 €	Produits de manifestations	
Formation des bénévoles et salariés		Ventes marchandises	250,00 €
Prime d'assurance	100,00 €	Prestations de service	
Location mobiliers, matériels		Produits financiers	
Autres		Partenariat	1 500,00 €
AUTRES SERVICES EXTERNES	600,00 €	Autres recettes	
Publicité - Publications		SUBVENTIONS PUBLIQUES	9 300,00 €
Transports SADA	350,00 €	Ville de Martignas	1 300,00 €
Transfert stagiaires	100,00 €	Autres collectivités et organismes	8 000,00 €
Frais postaux - Téléphone	150,00 €		
Autres			
FRAIS DE PERSONNEL	1 000,00 €		
Intervention SADA	1 000,00 €		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €		
charges financières			
intérêts des emprunts			
autres charges financières			
AUTRES DEPENSES	10 000,00 €		
Case santé Bambou	10 000,00 €		
TOTAL	12 050,00 €	TOTAL	11 850,00 €
Excédent Budgétaire prévu		0,00 €	
Déficit Budgétaire prévu		200,00 €	

Dépenses 2015 budgétées non réalisées

- Transport stagiaires
- Case santé de Bambou (4 000 €)

Dépenses 2015 réalisées

- Location nom de domaine et hébergement site internet, assurances
- Venue de Sada
- Réparation moulin à Mil de Bambou (suite)
- Journée d'excellence du Lycée

Actions 2015

- Réseau Sénégal Aquitaine (Palabres sénégalaises)
- Intervention au collège, en maison de retraite,
- Vide grenier de Martignas
- Partenariat avec le SAM Triathlon (328 €)
- Participation au Kid Show et au Forum des associations
- Partenariat avec école Jean Castagnet (spectacle de fin d'année, vente de CD)
- Déplacement à Foundiougne en avril 2015 pour le chantier Humaquitaine
- Poursuite projet Case de santé de Bambou
- Maquette et exposition

Projets 2016

- Visite de Sada en juin pendant 15 jours,
- Bike and Run SAM 9 janvier 2016,
- Poursuite projet case de santé Bambou,
- Projet eau et assainissement
- Intervention de Batik projet TAP
- Accompagnement de 2 étudiantes en soins infirmiers pour un séjour en oct/nov 2016
- Exposition bibliothèque juin 2016
- Organisation voyage en octobre 2016

Composition du CA

Conseil d'administration de l'association Batik

Assemblée générale du 11 mars 2015

Conseil d'administration	
1	Jean Marie Paillé
2	Mireille Bardon
3	Josette Bastida
4	Alain Palu
5	Catherine Rouayre
6	Guy Mansiet
7	Clémence Lô Berdoy
8	Guy Buchet
9	Adeline Dubos
10	André Pouchol
11	André Sinoir
12	Marie Buchet
13	Martine Etchegoin
14	Hélène Estomba
15	
16	
17	
18	
19	
20	

Bureau
logisticien
Président
Trésorière
Vice président
Secrétaire adjointe
Secrétaire
Trésorier Adjoint

Membres d'honneur	
Any	Cabanieu
Monique	Hebras
Jean Claude	Papot
Nicole	Sercomanens

Membres de droit	
21	Michel Bastida
22	Christophe Garigou